Bienvenue au Paraclet !





LIVRET D'ACCUEIL

des apprentis

Le campus



le lycée agricole

Directeur : M. RAULT
Directeur adjoint : M. LEFINT
CPE : MME CUINIER et MME HALLAF
Secrétariat pédagogique : MME HANNEDOUCHE et MME PLESSIER



le centre de formation

Direction : M. PREVOST
Directrice adjointe : MME BRASSARD
Responsable Vie des Apprenants : MME LEFEBVRE



l'exploitation

Directeur : M. PUECH
Responsable magasin : MME LENOBLE
Salariés : M. DELATTRE et M. DESPREZ

L'EPLEFPA Amiens Le Paraclet est certifié pour le référentiel Qualiformagri.

QualiFormAgri

L'organigramme de l'EPL

EPLEFPA

Fabrice RAULT
DIRECTEUR

AGENTS DE PREVENTION

COMMUNICATION

Yannick LEFINT
DIRECTEUR ADJOINT

Stéphane SÉJOURNÉ
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

LYCÉE

Fabrice RAULT
PROVISEUR

Stéphane SÉJOURNÉ
GESTIONNAIRE

Yannick LEFINT
PROVISEUR ADJOINT

ADMINISTRATION

- Comptabilité / gestion des pensions / Secrétariat de l'Agence comptable
- Ressources humaines
- Secrétariat de direction

INFORMATIQUE

MAINTENANCE ET LOGISTIQUE

ESPACES VERTS

ENTRETIEN - LINGERIE

RESTAURATION

- Cuisine
- Plonge

EQUIPE ENSEIGNANTE

LABORATOIRE

VIE SCOLAIRE

- Secrétariat pédagogique
- CPE - AE - AVS

INFIRMERIE

CDI

CFPPA

Florent PREVOST
DIRECTEUR

Caroline BRASSARD
DIRECTRICE ADJOINTE

FORMATEURS

VIE SCOLAIRE

Camille LEFEBVRE
AE

Cellule d'Insertion, de Médiation et d'Ecoute

Déborah BRICOUT

- Accompagnement
- Référent Handicap
- Référent Mobilité

CDR

ACCUEIL

COMPTABILITE

MAINTENANCE

EXPLOITATION

Hugo PUECH
DIRECTEUR

MAGASIN

EXPLOITATION

La carte des formations EPL

niveau V

CLASSE AGRO VETO POST BTSA-BTS
Année préparatoire à l'entrée en écoles d'ingénieurs agronomes ou écoles nationales vétérinaires

CS TC
Technico-commercial
Agrofournitures - AgroEquipements

BTSA GEMEAU

Gestion et Maîtrise de l'EAU

BTSA ANABIOTEC

Analyses Biologiques, Biotechnologiques, Agricoles et Environnementales

BTSA ACS'AGRI

Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole

BTSA ACD

Agronomie et Cultures Durables

BAC TECHNO STAV
Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant
Spécialités : Aménagement ou Production

BAC GENERAL (GT)
Spécialités biologie-écologie, physique-chimie, mathématiques
Option AET: Agronomie, Economie et Territoire

2NDE GT

Enseignement d'Exploration EATDD (Ecologie Agronomie Territoire et Développement Durable)
Options : Hippologie / Badminton

BAC PRO CGEA
Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole

Support : Polyculture-Elevage ou Grandes Cultures

BAC PRO CGEA

Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole

Support : Polyculture-Elevage

BAC PRO AE

AgroÉquipements

LÉGENDE

LYCÉE Formation initiale

CFPPA Apprentissage

CFPPA Formations adultes

CFPPA Formations à distance

niveau IV

CS CGDA
Collecte de Grains et Distribution d'Agrofournitures

CS PMATMHT
Pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité

TITRE PRO
Technicien de maintenance en agroéquipement

CS
Transformation et commercialisation de produits fermiers

BP REA
Responsable d'Entreprise Agricole

niveau III

POEC CEA
Conducteur d'Engins Agricoles

CQP TRACTORISTE

Formations adultes courtes :

AGRONOMIE :
CertiPhyto

INSTALLATION EN AGRICULTURE :
PPP, stage 21 heures, Parcours à l'installation état / région

RH :
Coaching d'équipes, Gestion du stress

SÉCURITÉ :
SST

MACHINISME :
Soudure, Électricité sur tracteurs et machines agricoles, Conduite économique du tracteur

Validation des Acquis de l'Expérience

Les services à connaître au CFPPA

Bâtiment CFPPA

Accueil

MME BOUSSARD

Tél. : 03 22 35 30 20

Mail : cfppa.amiens@educagri.fr

Pôle Administratif

MME BLANDIN (Apprentissage) et M. HENRY (Formation Continue)

Service ouvert du lundi au jeudi de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h et le vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 16h30

Bâtiment CDI-CDR

Vie Scolaire

MME LEFEBVRE (RVA), MME CASPER (AE), MME DESEILLE (AE) et M. TRAILIN (AE)

Renseignement internat, vie quotidienne, justificatif des absences

Service ouvert le lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h15 et de 13h15 à 17h45, le mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h45

Accompagnement, Médiation, Insertion

MME BRICOUT (référente handicap / mobilité)

Accompagnement socioprofessionnel, recherche d'emploi, poursuite des études

Service ouvert sur RDV de préférence, du lundi au jeudi de 9h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 (télétravail le vendredi)

CDI-CDR : Centre de Ressources

MME DALLERY

Service ouvert le lundi de 9h30 à 17h15, le mardi de 9h à 17h15, le mercredi de 8h30 à 17h15 (prêt des ordinateurs portables)

Animatrice qualité : MME DOMONT

un internat et 3 résidences étudiantes

le CDI-CDR

Professeurs-documentalistes : MME MENIVAL et M. VASSE

Suivre l'actu, faire des recherches, emprunter des documents, lire, jouer à des jeux de sociétés,...

le self

Le plan





petit-déj :
7h-7h50
déjeuner :
11h45-13h15
dîner :
19h-20h

l'espace psy-orientation

Psy EN : MME BRICO

mercredi matin
inscription en vie scolaire

Espace Accueil Santé

Infirmière : MME DICK
lundi : 8h-17h
mardi : 8h-17h
mercredi : 8h-12h
jeudi : 8h-17h
vendredi : 8h-15h

Hébergement & restauration

Tarifs (à titre indicatif et sous réserve de modifications)

Pension complète (hébergement + restauration) :

Forfait 1 semaine apprenti : 51,30 €

Forfait 1 semaine stagiaire adulte : 63,12 €

Demi-pension (restauration du midi) :

Forfait 1 semaine : 21 €

Repas au ticket : 4,20€

Mode de paiement

Facturation au trimestre

Paiement en ligne sur le site du Paraclet

ou par chèque à l'ordre du Trésor Public

Les résidences

Pour les mineurs :

A l'internat du bâtiment princpal, chambres collectives

2ème étage pour les garçons et 3ème étage pour les filles

Pour les majeurs :

Dans l'une des 3 résidences étudiantes (Magneux, Fautimon ou CFPPA)

Chambres collectives ou individuelles

Des salles de cours au rez-de-chaussée ainsi que des chambres permettent d'accueillir les apprenants à mobilité réduite dans de bonnes conditions.

Les aides financières

POUR LES APPRENTIS

La carte génération Hauts-de-France

Achat du 1er équipement : 200 €

Aide au transport : jusqu'à 200 €

Aide à la restauration : jusqu'à 100 €

Aide au logement : jusqu'à 80 €

Demandes à effectuer depuis l'espace personnel Génération HDF

L'OPCO de votre entreprise

3 € / repas

6 € / nuitée

Aide 1er équipement

500 € d'aide pour une caisse à outils **ou**

1 ordinateur en prêt durant le temps de votre formation

Aide au permis de conduire

HdF : https://aides.hautsdefrance.fr/
(sous conditions de revenu)

Fonds de solidarité des apprenti(e)s

Pour se loger : jusqu'à 600€

Pour se soigner : jusqu'à 300€

Pour se nourrir : jusqu'à 500€

Pour se déplacer : jusqu'à 800€

Pour s'équiper : jusqu'à 600€

POUR LA FORMATION CONTINUE

Aide à la garde d'enfants

Aide au permis de conduire

Aide kilométrique

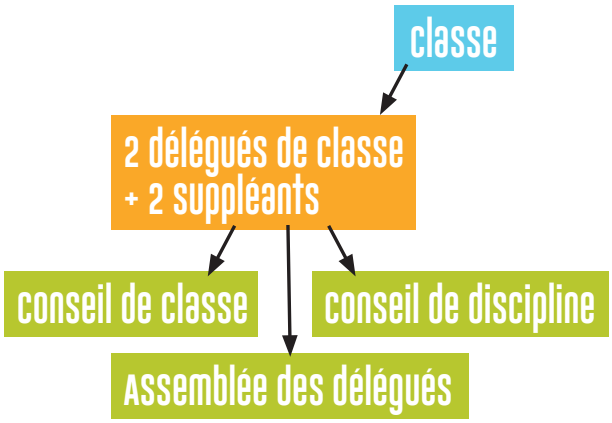
En route pour l'emploi

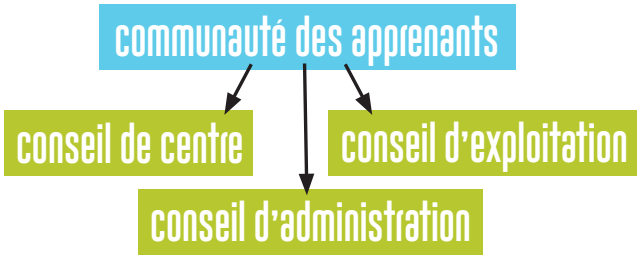
Plus d'informations :
https://aides.hautsdefrance.fr/

Région
Hauts-de-France

Je m'engage

Au Paraclet, le respect et la solidarité sont des valeurs placées au centre des relations. L'engagement des apprenants est encouragé et valorisé. La poursuite de l'apprentissage de la citoyenneté et de la vie en collectivité passent par la participation à un certain nombre d'instances représentatives, où la voix des apprenants est entendue et prise en compte.





NetYparéo

Faciliter le dialogue entre l'entreprise, le Centre de Formation et l'apprenant.

En vous connectant à la plateforme, vous trouverez :

- Votre emploi du temps et votre calendrier d'alternance
- Vos évaluations et bilans semestriels
- Le suivi de votre assiduité et le suivi éducatif
- Le cahier de texte

Pour y accéder :

Vous avez reçu votre identifiant et votre mot de passe après votre inscription.

Accès sur *https://cfarhdf.ymag.cloud/* ou via le site web du CFPPA > NetYParéo.

Les horaires des apprentis

Matin	**7:15 - 8:00** **Petit déjeuner**	**8:10 - 10:00** **Cours** *(début des cours 9h le lundi)*	**10:00 - 10:15** **Pause**	**10:15 - 12:10** **Cours** *(fin des cours 12h10 le vendredi)*
Après-midi	**12:10 - 13:15** **Temps libre et repas**	**13:15 - 15:05** **Cours**	**15:05 - 15:20** **Pause**	**15:20 - 17:15** **Cours**

Formation continue :	**9:00 - 12:00** **13:15 - 17:15**

gestion des absences et des retards

Lors de sa présence au Centre de Formation, l'apprenant est soumis aux mêmes règles d'assiduité et de ponctualité qu'en entreprise.

Toutes les absences ou retards injsutifiés sont signalés à l'entreprise et au responsable légal. Les absences répétées, quelles qu'elles soient, remettent en question l'inscription et le passage de l'examen.

Je suis absent pour maladie, en tant que salarié :

- Je préviens le Centre de Formation et l'employeur dès que possible.
- Je consulte un médecin pour obtenir un avis d'arrêt de travail.
- Je transmets les 2 premiers volets de l'arrêt à la Sécurité Sociale (sous 48h), le 3ème volet à l'employeur et une photocopie au Centre de Formation.
- Je passe obligatoirement à l'accueil ou au pôle éducatif à mon retour en cours.

Arrêt de travail

En cas d'arrêt de travail, l'apprenant peut suivre les cours théoriques à condition de présenter à l'accueil une dérogation fournie par la MSA ou le médecin ayant fourni l'arrêt et après avoir informé son entreprise.

Convocation officielle (examen de conduite,...)

L'apprenant devra prévenir au plus vite l'employeur, le Centre de Formation et fournir une copie de la convocation dans les plus brefs délais.

Les absences et retards sont consultables à tout moment sur NETYPAREO.

Les formateurs référents

CS TC	Sandrine DUSSAUSSOIS
BTSA ACS'Agri	Mylène DESCHAMPS et P. BROSSARD
BTSA ACD	Vincent DEBEUGNY
2nde AE	Stéphanie DOMONT
1ère AE	Hervé COMMUN
Term AE	Stéphanie DOMONT
2nde CGEA	Stéphanie DOMONT
1ère CGEA	Laure CRINON
Term CGEA	Laure CRINON et Marie PLASSAIS
CS Mach	Hervé COMMUN
TP Mach	Emmanuel MACHU
CS ACA	Suzy VIVIER
CS TCPF	Laurent PILNIAK
CQP	Suzy VIVIER
BP REA	Elisabeth RODRIGUES
POEC	
Formations courtes SST / CiPP / Soudure...	Caroline BRASSARD

Prise en charge du handicap

Le CFPPA est engagé dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Mme Déborah BRICOUT, Référente Handicap, accueille, oriente et accompagne les apprenants dans leurs objectifs de formation. Elle est aussi engagée auprès des différents partenaires institutionnels et associatifs (AGEFIPH et le FIPHFP) pour la co-construction des parcours.

Le Référent Handicap est aussi une personne ressource pour les entreprises et notamment pour les Maîtres d'Appentissage. Il conseille et met en place des dispositifs facilitant l'intégration et l'accompagnement des apprenants au sein des entreprises (aménagement des postes de travail, suivi et conseil...).

Notes

venir au Paraclet

EN VOITURE

leParaclet
CAMPUS DE LA NATURE ET DU VIVANT

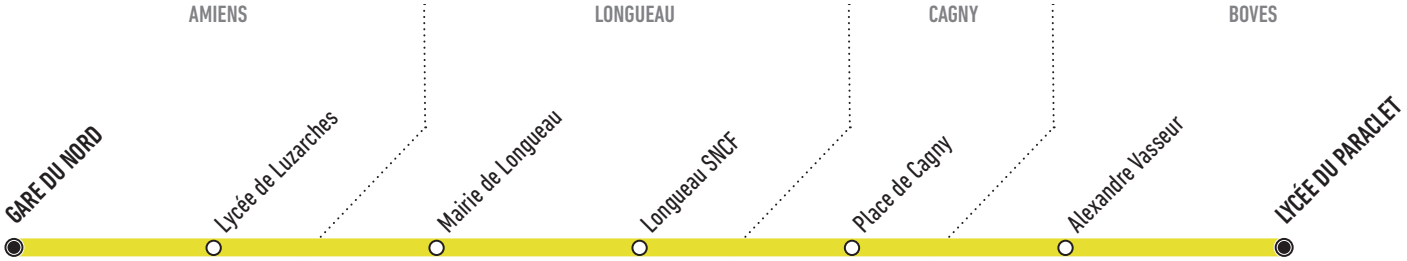
1 route de Boves,
80440 Cottenchy

EN BUS

T39

Gare du Nord ↔ Lycée du Paraclet

Horaires valables à partir du 1er septembre 2026
Uniquement en période scolaire



En direction du Lycée du Paraclet

Horaires du lundi au vendredi

	LMMJV	LMMJV	LMMJV
Gare du Nord Quai B	07:30	08:45	17:00
Lycée de Luzarches	07:33	08:48	17:03
Mairie de Longueau	07:40	08:55	17:10
Longueau SNCF	07:44	08:58	17:14
Place de Cagny	07:46	09:00	17:16
Alexandre Vasseur	07:55	09:07	17:25
Lycée du Paraclet	08:03	09:15	17:33

L = Jour circulé
L = Jour non circulé

En direction de la Gare du Nord

Horaires du lundi au vendredi

	LMMJV	LMMJV	LMMJV
Lycée du Paraclet	13:00	16:40	17:50
Alexandre Vasseur	13:07	16:47	17:57
Place de Cagny	13:14	16:54	18:04
Longueau SNCF	13:16	16:56	18:06
Mairie de Longueau	13:19	16:59	18:09
Lycée de Luzarches	13:26	17:06	18:16
Gare du Nord Quai A	13:28	17:08	18:18

L = Jour circulé
L = Jour non circulé

Les contacts et réseaux

03.22.35.30.20

cfppa.amiens@educagri.fr

www.formation-metier-agricole.com

@cfppaleparacletamiens

@cfppaleparacletamiens

@cfppaleparacletamiens

Service communication - Septembre 2026